

**2013/5210 - Attribution d'une subvention de fonctionnement de 60 000 euros pour la création d'une micro crèche "Couffin Couffine" gérée par l'Association "Couffin Couffine" située 43 rue Vaubecour à Lyon 2e - Approbation de la convention cadre.** (Direction de l'Enfance) (BMO du 11/02/2013, p. 0268)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

**M. FOURNEL Yves**, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport relatif à la création d'une micro-crèche « Couffin Couffine » dans le 2<sup>e</sup> arrondissement qui va permettre de palier les difficultés familiales de cette structure.

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)